

Craponne le 20 février 2022

Madame, Monsieur,

La Foire de Craponne aura lieu le Lundi de Pentecôte 6 juin 2022.

Les emplacements ne seront retenus qu'après réception de votre dossier complet et de votre règlement

Un emplacement spécial est réservé aux brocanteurs et vides greniers, rue et impasse des Terres Plates et rue Centrale.

Tarif : 13 € les 2 mètres linéaires.

Pour tout renseignement sur le placement contacter : le 07-72-10-84-01 ou foiredecraponne@gmail.com

Des contraintes supplémentaires liées à la sécurité nous obligent à laisser au moins 3 mètres disponibles au milieu des allées pour les véhicules de sécurité. Pour respecter cette réglementation, la profondeur de votre stand est de 3 mètres linéaires (déballage + véhicule). Votre véhicule ne doit pas empiéter sur l'emplacement des voisins.

Dans le cas du non-respect de ces consignes, vous serez obligé de garer votre véhicule sur un parking extérieur.

Nous souhaitons votre compréhension et votre collaboration pour que cette foire soit une réussite et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le bureau du
Comité de la Foire de Craponne

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les exposants, particuliers et professionnels, s'engagent à respecter les exigences et les obligations sanitaires en vigueur le 6 juin 2022. Seule une décision nationale, préfectorale ou communale imposant l'annulation de la manifestation octroiera le remboursement des réservations.

Nous placerons au fur et à mesure de l'arrivée des dossiers en tenant compte, dans la mesure du possible, de vos desideratas exprimés dans « Remarques et demandes ».

Les dossiers incomplets seront traités à réception des renseignements manquants.

Les reçus seront envoyés à partir du 15 mai 2022.

Pour suivre notre actualité : <http://foirevidegreniercraponne.blogspot.com/>

NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
VIDE GRENIER* OUI* NON* PROFESSIONNEL*
CARTE IDENTITÉ* PASSEPORT* PERMIS CONDUIRE* AUTRE* (à indiquer)
rayer les mentions inutiles
Numéro de votre pièce d'identité Date d'émission Lieu d'émission
Numéro de mobile Adresse mail

Pour des raisons de sécurité, merci de nous communiquer le numéro de chaque véhicule qui accèdera à votre stand

Nombre de mètres souhaités (par 2 mètres obligatoirement). **13 € les 2 mètres** x Total :

Attention information indispensable Longueur du véhicule :

La longueur de votre véhicule doit être comprise dans la longueur totale de votre stand (exemple un véhicule de 4.20m, réservation obligatoire de 6m). En cas de non-respect, après avoir déchargé, vous devrez vous garer hors du périmètre de la foire

Sur un emplacement de deux mètres, vous n'êtes pas autorisé à stationner votre véhicule

Votre emplacement vous sera réservé en joignant votre règlement, par chèque, à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**.
(aucun autre mode de règlement ne sera accepté)

Adresse : Comité de la Foire – Boîte n° 33 - Place Charles de Gaulle - 69290 – CRAPONNE

Attention : le nom de l'émetteur du chèque doit correspondre au nom de la personne qui réserve l'emplacement

Pour tous les exposants professionnels : Veuillez nous joindre un extrait de commerce de moins de 3 mois ainsi qu'une photocopie de votre carte d'identité et du passe vaccinal de toutes les personnes présentes sur votre stand.

Pour tous les exposants particuliers : Une photocopie de votre carte d'identité et du passe sanitaire de toutes les personnes présentes sur votre stand.

Remplir la déclaration sur l'honneur de la participation à une vente au déballage (en annexe).

N° du commerce et des sociétés ou référence du récépissé de déclaration au CFE pour les autoentrepreneurs.

Date et signature :

Vos remarques et/ou demandes particulières :

Réservé au Comité de la Foire

De A

Nbre m C

R

CONSIGNES SANITAIRES

DOCUMENT INDISPENSABLE

Vente au déballage organisée par le **Comité de la Foire de Craponne le lundi 6 juin 2022.**

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné (e) *nom-prénom – date et lieu de naissance – adresse*

Déclare respecter et appliquer les recommandations sanitaires nationales, régionales et locales en vigueur le 6 juin 2022..

Le non-respect des recommandations pourra entraîner une annulation de la réservation sans remboursement.

Fait à lieu – date et signature

ATTESTATION POUR LE VIDE GRENIER EXPOSANT NON PROFESSIONNEL

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LE VIDE GRENIER

Vente au déballage organisée par le **Comité de la Foire de Craponne le lundi 6 juin 2022**

Attestation sur l'honneur : Je soussigné (e) *nom-prénom – date et lieu de naissance – adresse*

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- N'avoir participé dans l'année à aucune vente de même nature
- Ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature : *lieu et date*

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Fait à *lieu – date et signature*